



# IMMOBILIÈRE COMTOISE S.A.

Société Anonyme au capital de 448 950 Euros.

*A votre service depuis 1965.*

## Honoraires de gérance

**6.50 % H.T.** soit 7.7 % TTC

Ces montants se calculent uniquement à partir des loyers encaissés, **donc charges exclues.**

## Commissions et Frais de Location

- De 0 à 7 300 Euros De loyer annuel : **5.44 %** Hors Taxes soit 6.50 % TTC
- + de 7 300 Euros De loyer annuel : **5 %** Hors Taxes soit 5.98 % TTC
- Frais de rédaction de bail : **35.95 Euros** Hors taxes soit 43 € TTC

Ces honoraires sont dus par les deux parties en présence conformément à la Loi du 6 Juillet 1989.

- ➔ **Les visites sont gratuites et accompagnées.**
- ➔ **Les honoraires ne sont dus qu'à la signature du bail.**
- ➔ **Les loyers sont appelés en fin de mois, sauf demande contraire du propriétaire.**

## Honoraires de syndic

Les honoraires pour la mission courante sont de 200 € TTC par lot.

Honoraires minimum : **1500 Euros** TTC

Rédaction État daté : 130 € TTC Edition du carnet d'entretien : 20 € TTC

Copies des diagnostics des parties communes : 20 € TTC

Mise à jour de l'état daté (uniquement données comptables) : 85 € TTC

L'ensemble de nos prestations sont détaillées à l'intérieure sur panneau d'affichage, entrez les consulter !

Transaction  
Gestion

**Carte professionnelle n° 513**, délivrée par Monsieur le préfet du Doubs, 1<sup>ère</sup> délivrance 24 Avril 1964.  
**Carte professionnelle n° 2006**, délivrée par Monsieur le préfet du Doubs, 1<sup>ère</sup> délivrance 24 Avril 1964.



Cautions par la caisse de garantie de la Fédération Nationale de l'Immobilier, pour un montant de **120 000 €** concernant la transaction et **2 440 000 €** en ce qui concerne la Gestion.